

(1)

— N° 105. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

( SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1855. )

---

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,**

POUR L'EXERCICE 1856.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits alloués au Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1855, s'élèvent à . . . . . fr.	2,426,454 67
Ceux proposés pour 1856 montent à la somme de . . . . .	2,570,582 67
<hr/>	
Le Budget de 1856 présente donc une différence en moins de . . . . . fr.	55,852 »
<hr/>	

Les explications qui vont suivre permettront d'apprécier les changements, du reste fort peu nombreux, apportés à ce Budget.

## CHAPITRE V.

## FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.

L'art. 22 présente une augmentation de 500 francs pour les émoluments d'un cavasse à adjoindre au consulat à Beyrouth; elle est compensée par une réduction équivalente sur l'art. 23.

## CHAPITRE VII.

## COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.

Une somme de 500 francs est transférée de l'art. 29 à l'art. 26, afin de permettre au Gouvernement d'augmenter les traitements reconnus insuffisants des professeurs de langue anglaise aux écoles de navigation d'Ostende et d'Anvers.

L'art. 32 est augmenté d'une somme de 23,748 francs pour le service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York et entre Anvers et Rio de Janeiro. Cette augmentation, et même l'art. 32 tout entier, comme il est expliqué dans les développements, ne constituent qu'une dépense apparente, l'État devant percevoir d'une main les taxes qu'il rembourse de l'autre. Le Budget des Voies et Moyens porte en recette ce qui est ici porté en dépense.

## CHAPITRE VIII.

## MARINE.

Les articles 36 et 48 sont augmentés, le premier de 2,400 francs, le second de 3,000 francs. Ces augmentations sont la conséquence de la construction d'un bateau pilote à hélice.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La situation prospère de la caisse de prévoyance autorise une réduction de 5,000 francs sur l'art. 46.

La somme de 80,000 francs, portée au Budget de 1855 pour la construction d'un bateau pilote à hélice, ne figure plus dans celui de 1856.

## RÉCAPITULATION.

CHAPITRES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
V.	ART. 22. — Indemnités pour un drogman, sept cavasses employés dans diverses résidences en Orient et pour un capou-oglan . . . . .	500 »	»
»	ART. 23. — Frais divers . . . . .	»	500 »
VII.	ART. 26. — Écoles de navigation. — Personnel . . . . .	500 »	»
»	ART. 29. — Frais divers et encouragements au commerce.	»	500 »
»	ART. 32. — Service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York, et entre Anvers et Rio de Janeiro . . . . .	25,748 »	»
VIII.	ART. 36. — Pilotage. — Personnel . . . . .	2,400 »	»
»	ART. 46. — Dotation à la caisse de prévoyance . . . . .	»	5,000 »
»	ART. 48. — Bâtiments de l'État. — Matériel des divers Services . . . . .	3,000 »	»
»	» Construction d'un bateau pilote. . . . .	»	80,000 »
		50,148 »	86,000 »
			30,148 »
			55,852 »

**PROJET DE LOI.**

---

**Léopold,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1856, à la somme de *deux millions trois cent soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-deux francs soixante-sept centimes* (2,370,582 67), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 5 février 1855.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

**H. DE BROUCKERE.**

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,  
chargé temporairement du Département  
des Finances,*

**LIEDTS.**

---

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000	°	
2	— du personnel des bureaux . . . . .	108,401	°	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .	5,500	°	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .	1,000	°	170,591 °
5	Matériel . . . . .	37,600	°	
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles . . . . .	8,000	°	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<i>Traitements des agents politiques.</i>				
7	Missions en Allemagne . . . . .	101,000	°	
8	France . . . . .	45,000	°	
9	Grande-Bretagne . . . . .	62,000	°	
10	Italie . . . . .	57,000	°	
11	Pays-Bas . . . . .	59,000	°	
12	Russie . . . . .	62,000	°	
13	Brésil . . . . .	18,000	°	466,900 °
14	Danemark, Suède et Hambourg . . . . .	15,000	°	
15	Espagne . . . . .	15,000	°	
16	États-Unis . . . . .	18,000	°	
17	Portugal . . . . .	15,000	°	
18	Turquie . . . . .	27,000	°	
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation . . . . .	°	12,000	
<b>CHAPITRE III.</b>				
<i>Consulats.</i>				
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .	82,600	°	82,600 °
A REPORTER. . . . . fr.		716,101	°	12,000 °
				728,101 °

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	716,191 .	12,000 .	728,191 .
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	<i>Frais de voyage.</i>			
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'adminis- tration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . .	70,500 .	.	70,500 .
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>			
22	Indemnités pour un drogman, sept cavasses, employés dans di- verses résidences en Orient, et pour un capou-oglan . . . . .	6,550 .	.	80,000 .
23	Frais divers . . . . .	73,470 .	.	
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>			
24	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consu- laires en inactivité . . . . .	.	36,000 .	40,000 .
25	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	4,000 .	.	
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
	<i>Commerce, navigation, pêche.</i>			
26	Écoles de navigation. . . . .	Personnel . . . . .	16,420 .	.
27		Frais divers. . . . .	7,280 .	.
28	Chambres de commerce . . . . .		12,000 .	.
29	Frais divers et encouragements au commerce. . . . .		15,200 .	.
30	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, sauf pour le service de navigation à vapeur entre la Belgi- que et le Brésil, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'exercice 1856, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service.	Personnel . . . . .	1,050 .	.
31		Frais divers. . . . .	115,350 .	.
	Service de navigation à vapeur entre Anvers et New- York, subside accordé en vertu du n° 1 de l'art. 10 de la convention du 29 mai 1855. . . . . 28,800 .			319,600 .
32	Service de navigation à vapeur entre Anvers et Rio de Janeiro, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 6 de la convention du 25 avril 1854 . . . . . 20,500 .		49,500 .	
33	Pêche maritime . . . . .	Personnel . . . . .	7,950 .	.
34		Primes . . . . .	92,050 .	.
35	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1855 . . . . .	5,000 .	.	
	A REPORTER. . . . . fr.	1,190,291 .	48,000 .	1,238,291

## POUR L'EXERCICE 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	1,190,291 »	48,000 »	1,238,291 »
	<b>CHAPITRE VIII.</b> MARINE. <i>Pilotage.</i>			
36	Personnel . . . . .	170,850 »	»	
37	Remises à payer aux pilotes et autres dépenses relatives au pilotage (crédit non limitatif). . . . .	200,610 »	»	
	<i>Passage d'eau.</i>			
38	Personnel . . . . .	11,850 »	»	
	<i>Police maritime.</i>			
59	Personnel . . . . .	25,400 »	»	
40	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (crédit non limitatif). . . . .	4,000 »	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
41	Personnel . . . . .	14,300 »	»	1,129,291 67
	<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>			
42	Traitement des courriers et agents. . . . .	14,330 »	»	
	<i>Bâtiments de l'État.</i>			
43	Personnel . . . . .	255,851 67	»	
44	Vivres . . . . .	88,600 »	»	
45	Secours aux marins blessés, à leurs veuves, etc., et médica- ments . . . . .	4,000 »	»	
46	Dotation à la caisse de prévoyance . . . . .	5,000 »	»	
47	Magasin . . . . .	2,000 »	»	
48	Matériel des divers services . . . . .	352,500 »	»	
	A REPORTER . . . . . fr.	2,319,682 67	48,000 »	2,367,582 67

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	2,519,582 67	48,000 »	2,567,582 67
	<b>CHAPITRE IX.</b>			
	<i>Perception des droits de chancellerie à Paris.</i>			
49	Personnel . . . . .	5,000 »	»	5,000 »
	<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES . fr.</b>	<b>2,522,582 67</b>	<b>48,000 »</b>	<b>2,570,582 67</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 5 février 1855.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

**H. DE BROUCKERE.**

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé  
temporairement du Département des Finances,*

**LIEDTS.**

(3)

**DÉVELOPPEMENTS**

DE

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,**

**Pour l'exercice 1856.**



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																							
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>																																																																									
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																																									
1	»	Traitement du Ministre . . . . .																																																																							
<i>Traitement du personnel des bureaux.</i>																																																																									
	a.	Secrétariat général . . . . .	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1161 801 1214 869">Nombre d'AGENTS.</th> <th data-bbox="1241 808 1358 860">APPOINTEMENTS par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1177 927 1198 956">12</td> <td data-bbox="1267 927 1342 956">27,100</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1185 981 1198 1010">3</td> <td data-bbox="1283 981 1342 1010">4,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1185 1032 1198 1061">5</td> <td data-bbox="1267 1032 1342 1061">13,646</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1185 1084 1198 1113">4</td> <td data-bbox="1267 1084 1342 1113">11,500</td> </tr> <tr> <td data-bbox="204 1122 220 1144">2</td> <td data-bbox="288 1144 304 1167">c.</td> <td data-bbox="384 1032 1134 1061">— du commerce extérieur et des consulats . . . . .</td> <td data-bbox="1267 1144 1342 1173">21,290</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1084 304 1106">d.</td> <td data-bbox="384 1084 1134 1113">— du commerce intérieur . . . . .</td> <td data-bbox="1267 1084 1342 1113">15,700</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1144 304 1167">e.</td> <td data-bbox="384 1144 1134 1173">— de la marine . . . . .</td> <td data-bbox="1267 1144 1342 1173">15,455</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1196 304 1218">f.</td> <td data-bbox="347 1196 1134 1225">Division de la chancellerie et de la comptabilité . . . . .</td> <td data-bbox="1139 1196 1362 1225">a) 7</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1247 304 1270">g.</td> <td data-bbox="347 1247 1134 1276">Courrier, huissiers, messagers, concierge et gens de service . . . . .</td> <td data-bbox="1177 1247 1198 1276">13</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1299 304 1321">h.</td> <td data-bbox="347 1299 1134 1328">Fonds de réserve . . . . .</td> <td data-bbox="1185 1299 1198 1328">»</td> </tr> <tr> <td data-bbox="204 1391 220 1413">3</td> <td data-bbox="288 1391 304 1413">»</td> <td colspan="2" data-bbox="347 1391 1353 1420">Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .</td> </tr> <tr> <td data-bbox="204 1451 220 1473">4</td> <td data-bbox="288 1451 304 1473">»</td> <td colspan="2" data-bbox="347 1451 1353 1509">Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .</td> </tr> <tr> <td colspan="4" data-bbox="810 1576 911 1606" style="text-align: center;"><i>Matériel.</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1659 304 1682">a.</td> <td colspan="2" data-bbox="347 1659 1353 1733">Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais . . . . .</td> </tr> <tr> <td data-bbox="204 1771 220 1794">5</td> <td data-bbox="288 1771 304 1794">b.</td> <td colspan="2" data-bbox="347 1771 1353 1800">Éclairage et chauffage . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1832 304 1854">c.</td> <td colspan="2" data-bbox="347 1832 1353 1861">Entretien des locaux du ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="288 1892 304 1915">d.</td> <td colspan="2" data-bbox="347 1892 1353 1921">Fonds secrets . . . . .</td> </tr> <tr> <td data-bbox="204 1951 220 1973">6</td> <td data-bbox="288 1951 304 1973">»</td> <td colspan="2" data-bbox="347 1951 1353 2009">Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles . . . . .</td> </tr> <tr> <td colspan="4" data-bbox="948 2078 1362 2107" style="text-align: right;"><b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . . . fr.</b></td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'AGENTS.	APPOINTEMENTS par an.	12	27,100	3	4,000	5	13,646	4	11,500	2	c.	— du commerce extérieur et des consulats . . . . .	21,290		d.	— du commerce intérieur . . . . .	15,700		e.	— de la marine . . . . .	15,455		f.	Division de la chancellerie et de la comptabilité . . . . .	a) 7		g.	Courrier, huissiers, messagers, concierge et gens de service . . . . .	13		h.	Fonds de réserve . . . . .	»	3	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .		4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .		<i>Matériel.</i>					a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais . . . . .		5	b.	Éclairage et chauffage . . . . .			c.	Entretien des locaux du ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . .			d.	Fonds secrets . . . . .		6	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles . . . . .		<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . . . fr.</b>			
Nombre d'AGENTS.	APPOINTEMENTS par an.																																																																								
12	27,100																																																																								
3	4,000																																																																								
5	13,646																																																																								
4	11,500																																																																								
2	c.	— du commerce extérieur et des consulats . . . . .	21,290																																																																						
	d.	— du commerce intérieur . . . . .	15,700																																																																						
	e.	— de la marine . . . . .	15,455																																																																						
	f.	Division de la chancellerie et de la comptabilité . . . . .	a) 7																																																																						
	g.	Courrier, huissiers, messagers, concierge et gens de service . . . . .	13																																																																						
	h.	Fonds de réserve . . . . .	»																																																																						
3	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .																																																																							
4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .																																																																							
<i>Matériel.</i>																																																																									
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais . . . . .																																																																							
5	b.	Éclairage et chauffage . . . . .																																																																							
	c.	Entretien des locaux du ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . .																																																																							
	d.	Fonds secrets . . . . .																																																																							
6	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles . . . . .																																																																							
<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . . . fr.</b>																																																																									

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
108,491	»	108,491	108,491	»	»	
5,500	»	5,500	5,500	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
11,600	»	37,600	37,600	»	»	
5,500	»					
7,500	»					
13,000	»					
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
179,591	»	179,591	179,591	»	»	

a) Dans ce chiffre est compris la somme de 5,600 francs pour traitement de disponibilité d'un fonctionnaire malade.

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des titres	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.		
7	»	MISSIONS EN ALLEMAGNE. — Traitements de trois envoyés extraordinaires et ministres plénipoten- tiaires, de deux secrétaires, et frais de chancellerie . . . . .
8	»	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie . . . . .
9	»	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie . . . . .
10	»	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, ou de deux chefs de mission, d'un secrétaire, et frais de chancellerie . . . . .
11	»	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie . . . . .
12	»	RUSSIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie . . . . .
13	»	BRESIL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident.) . . . . .
14	»	DANEMARK, SUÈDE ET HAMBOURG. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident.) . . . . .
15	»	ESPAGNE. — Traitement d'un chargé d'affaires (Ministre résident.) . . . . .
16	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un chargé d'affaires . . . . .
17	»	PORTUGAL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident.) . . . . .
18	»	TURQUIE. — Traitement d'un chargé d'affaires, d'un drogman, d'un chancelier, et frais de chan- cellerie . . . . .
19	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
<b>CHAPITRE III.</b>		
CONSULATS.		
20	»	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>		
FRAIS DE VOYAGE.		
21	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale; frais de cour- riers, estafettes, courses diverses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
101,000	»	101,000	101,000	»	»	
43,000	»	43,000	43,000	»	»	
62,000	»	62,000	62,000	»	»	
37,000	»	37,000	37,000	»	»	
39,000	»	39,000	39,000	»	»	
62,000	»	62,000	62,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
a) 27,000	»	27,000	27,000	»	»	a) Chargé d'affaires. . . . . fr. 15,000
»	12,000	12,000	12,000	»	»	Drogman . . . . . 6,000
						Chancelier . . . . . 5,000
						Frais de chancellerie . . . . . 1,000
						Fr. 27,000
454,000	12,000	466,000	466,000	»	»	
82,600	»	82,600	82,600	»	»	
82,600	»	82,600	82,600	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.</b>		
22	"	Indemnités pour un drogman, sept cavasses employés dans diverses résidences en Orient, et pour un capou-oglan . . . . .
25	"	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents b); achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais de recouvrement de droits de chancellerie c); frais extraordinaires et accidentels . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
24	"	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité . . . . .
25	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.</b>		
26	"	Écoles de navigation . . . . . } Traitements de l'inspecteur, des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gardien de l'école d'Anvers d) . . . . .
27	"	
28	"	Chambres de commerce . . . . .
29	"	Frais divers et encouragements au commerce d) . . . . .
30	"	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, sauf pour le service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1856, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service. } Traitement du secrétaire de la commission directrice des services à voiles, ainsi que de l'expert des navires pour les mêmes services . . . . .
31	"	
32	a.	Service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York, subside accordé en vertu du n° 1 de l'article 10 de la convention du 29 mai 1855 . . . . . fr. e) 28,800 "
	b.	Service de navigation à vapeur entre Anvers et Rio de Janeiro, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 6 de la convention du 25 avril 1854 . . . . . f) 20,500 "
33	"	Pêche maritime . . . . . } Indemnités des commissions spéciales de surveillance de la pêche et des experts . . . . .
34	"	
35	"	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1855 . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES; POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
a) 6,550	"	6,550	6,050	500	"	a) Alexandrie. — Drogman . . . fr. 1,000 Alexandrie. — Carasse . . . 780 Beyrouth. — Id . . . 500 Bucharest. — Id . . . 1,000 Constantinople. — Id . . . 900 Dardanelles. — Id . . . 500 Smyrne. — Id . . . 1,000 Tripoli. — Id . . . 150 Constantinople. — Capou-oglan . . . 600
75,470	"	75,470	75,970	"	500	
80,000	"	80,000	80,000	500	500	Fr. 6,550
DIFFÉRENCE. . . . fr.						b) Sur les secours provisoires accordés à l'étranger par les agents diplomatiques et consulaires, il a été recouvré par les soins de l'administration centrale :
"	36,000	36,000	36,000	"	"	En 1852 . . . . . fr. 1,008 81 En 1853 . . . . . 1,548 46 En 1854 . . . . . 3,662 37
4,000	"	4,000	4,000	"	"	Ces secours ont été remboursés, les uns par les personnes qui les avaient reçus, les autres par les bureaux de bienfaisance.
4,000	36,000	40,000	40,000	"	"	c) La rentrée des droits de chancellerie perçus à l'étranger donne lieu à des frais de change, de banque, etc. Avant 1853, ces frais étaient prélevés sur les recettes; depuis 1853, ils sont imputés sur l'art. 25.
16,420	"	16,120	15,920	500	"	d) Les traitements des professeurs de langue anglaise aux écoles de navigation ne s'élèvent qu'à 700 francs pour le professeur de l'école d'Ostende et à 500 francs pour celui de l'école d'Anvers. Il a été reconnu indispensable d'affecter une somme de 500 francs à l'augmentation de ces traitements, qui resteront encore bien modérés. Aucune charge nouvelle n'en résultera, puisque l'art. 29 est réduit d'une somme égale.
7,280	"	7,280	7,280	"	"	
12,000	"	12,000	12,000	"	"	
15,200	"	15,200	15,700	"	500	e) Ce chiffre est calculé sur le pied de deux départs par mois.
4,050	"	4,050	4,050	"	"	f) Les calculs pour le Budget de l'exercice 1855, ont nécessairement été faits sur des données hypothétiques, la construction des navires n'étant pas encore commencée. D'après les renseignements fournis actuellement par la compagnie, le tonnage des bateaux à vapeur de la ligne de Rio sera de 1000 tonneaux. Pendant les premiers mois de 1856, deux navires seront le service, et il y aura un départ tous les deux mois, tant d'Anvers que de Rio; les navires seront portés à trois dans le courant de la même année, et les départs auront alors lieu de mois en mois.
113,350	"	113,350	115,350	"	"	D'après les bases indiquées, il y aura à payer, en 1856, pour les trois navires : Pour droits de tonnage, sur le pied de 95 centimes par tonneau à chaque première entrée et à chaque première sortie . . . . . fr. 5,700 Pour droits de pilotage, huit sorties et huit entrées, environ . . . . . 13,200 Pour frais de phares et lanternes . . . . . 1,600
49,300	"	49,300	23,552	23,748	"	ENSEMBLE . . . . . fr. 20,500
7,950	"	7,950	7,950	"	"	Il est à remarquer que les dépenses comprises sous ce n <sup>o</sup> 32, ne sont qu'apparentes, l'État devant percevoir d'une main les taxes qu'il remboursera de l'autre.
92,050	"	92,050	92,050	"	"	
5,000	"	5,000	5,000	"	"	
319,600	"	319,600	293,852	24,248	500	
Augmentation. . . . . fr.				23,748		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>MARINE.</b>			
<i>Pilotage. — Personnel.</i>			
<b>ANVERS.</b>			
a.	1	inspecteur commissaire permanent de la navigation . . . . . fr.	6,000 »
b.	1	chef des pilotes à terre . . . . .	2,400 »
c.	1	pilote de 1 <sup>re</sup> classe, sous-chef . . . . .	1,200 »
d.	1	greffier-receveur . . . . .	2,800 »
e.	1	commis . . . . .	1,500 »
f.	1	aide-commis . . . . .	900 »
g.	1	concierge . . . . .	840 »
h.	1	patron pilote . . . . .	960 »
i.	2	matelots à 840 francs. . . . .	1,680 »
j.	1	mousse . . . . .	300 »
k.	1	chef canotier . . . . .	1,200 »
l.	2	pilotes de 1 <sup>re</sup> classe à 960 francs . . . . .	1,920 »
m.	8	— de 2 <sup>e</sup> — à 840 — . . . . .	6,720 »
n.	26	— de 3 <sup>e</sup> — { 9 à 720 francs . . . . . 6,480 » 17 à 600 — . . . . . 10,200 » }	16,680 »
o.	7	élèves pilotes à 540 francs . . . . .	3,780 »
p.	4	rameurs à 840 francs. . . . .	3,360 »
<b>SENEGAT ET WILLEBROECK.</b>			
q.	1	agent à Senneгат . . . . .	150 »
r.	1	— à Willebroeck . . . . .	150 »
<b>TERNEUZEN.</b>			
s.	4	pilotes à 720 francs . . . . .	2,880 »
t.	1	agent à 600 — . . . . .	600 »
<b>FLESSINGUE ET LA MANCHE.</b>			
u.	1	sous-inspecteur. . . . .	3,200 »
v.	1	chef des pilotes à terre . . . . .	2,400 »
w.	1	commis . . . . .	1,800 »
x.	9	patrons . . . . . { 1 à 1,080 francs a) . . . . . 1,080 » 8 à 960 — . . . . . 7,680 » }	8,760 »
y.	20	pilotes de 1 <sup>re</sup> classe à 720 francs . . . . .	14,400 »
z.	36	— de 2 <sup>e</sup> — à 600 — . . . . .	21,600 »
aa.	3	chefs canotiers. . . . . à 960 — . . . . .	2,880 »
bb.	18	élèves . . . . . à 480 — . . . . .	8,640 »
cc.	18	matelots. . . . . à 480 — . . . . .	8,640 »
dd.	10	canotiers . . . . . à 840 — . . . . .	8,400 »
ce.	1	mécanicien. . . . . à 2,400 — . . . . . b)	2,400 »
A REPORTER. . . . . fr.			139,140 »

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
						<p>a) L'organisation comporte des patrons de première et de deuxième classe. Tous avaient ce dernier grade et plusieurs depuis douze ans. Le plus ancien a été promu au grade de patron de première classe; il commandera le bateau à hélice.</p> <p>b) Cette demande d'allocation est la conséquence de la construction d'un bateau-pilote à hélice; elle a été prévue dans l'Exposé des motifs remis à la section centrale en 1854.</p>

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE VIII (SUITE).</b>				
<b>OSTENDE.</b>				
		REPORT . . . . .	fr.	159,140 »
	<i>ff.</i>	1 inspecteur . . . . .		2,500 »
	<i>gg.</i>	1 sous-chef des pilotes . . . . .		1,200 »
	<i>hh.</i>	1 commis . . . . .	a)	1,500 »
	<i>ii.</i>	1 concierge . . . . .		310 »
	<i>jj.</i>	1 signaleur. . . . .	a)	480 »
	<i>kk.</i>	2 patrons pilotes à 1,020 francs . . . . .		2,040 »
	<i>ll.</i>	12 pilotes . . . à 720 — . . . . .		8,640 »
36	<i>mm.</i>	4 élèves pilotes à 480 — . . . . .		1,920 »
(suite).	<i>nn.</i>	4 matelots . . à 480 — . . . . .		1,920 »
<i>Personnel des phares et fanaux.</i>				
	<i>oo.</i>	Sur la côte de Flandre . . . . .		5,000 »
<i>Personnel du feu flottant.</i>				
	<i>pp.</i>	Traitement . . . . .		6,000 »
			Fr.	170,850 »
<b>REMISES A PAYER AUX PILOTES. (CRÉDIT NON LIMITATIF.)</b>				
<i>Station d'Anvers.</i>				
	»	45 % à la remonte en amont d'Anvers . . . . .		1,900 »
	»	66 % à la descente . . . . .		2,870 »
	»	30 % à la descente en aval d'Anvers . . . . .		38,000 »
	»	20 % à la remonte. . . . .		27,000 »
<i>Station de Terneuzen.</i>				
	»	92 % à la descente . . . . .		2,600 »
<i>Station de Flessingue.</i>				
	»	45 % à la sortie et à l'entrée . . . . .		73,500 »
	»	Remises aux élèves pilotes et matelots. . . . .		8,080 »
			A REPORTER. . . . .	fr. 153,950 »

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
170,850	»	170,850	168,450	2,400	»	<p>a) Le Budget de 1855 comprenait 1,260 francs pour un commis et 840 francs pour un signaleur à Ostende. Le traitement du commis est de 1,500 francs depuis 1852; 480 francs suffisent pour le signaleur.</p>
170,850	»	170,850	168,450	2,400		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VIII (SUITE).</b>	
		<i>Station d'Ostende.</i>	
			REPORT. . . . . fr. 153,930 »
		» 55 % à l'entrée. . . . .	10,500 »
		» 25 % à la sortie . . . . .	8,000 »
		<i>Remises diverses.</i>	
		» 2 % à payer à la caisse de pensions du pilotage . . . . .	11,560 »
		» 3 % de la recette d'Ostende pour le traitement du receveur du pilotage. . . . .	2,000 »
37	(suite).	» 3 % de la recette à Gand . . . . .	400 »
		» 1 1/2 % de la recette à Anvers, pour le traitement du receveur du droit de fanal. . . . .	800 »
		» % de la recette à Ostende . . . . .	300 »
		» Payement à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu de l'art. 50, § 2 du règlement pour l'exécution de l'article 9 du traité du 19 avril 1859, et du chapitre II, section première, du traité du 5 novembre 1842, relativement au pilotage et à la surveillance commune . . . . .	12,000 »
		» Restitution de droits indûment perçus. . . . .	1,500 »
			Fr. 200,610 »
		<i>Passage d'eau. — (Personnel.)</i>	
		» 2 capitaines à 1,500 francs . . . . .	5,000 »
		» 2 machinistes, dont un à 2,400 et un à 2,000 francs . . . . .	4,400 »
		» 1 chauffeur . . . . .	1,200 »
38		» 2 timoniers à 900 francs. . . . .	1,800 »
		» 2 nettoyeurs d'embarcadères. . . . .	1,100 »
		» 1 — — . . . . .	150 »
		» Dépenses imprévues . . . . .	200 »
			Fr. 11,850 »
		<i>Police maritime. — (Personnel.)</i>	
		<b>ANVERS.</b>	
		» 1 Commissaire maritime de 2 <sup>e</sup> classe. . . . . fr.	4,000 »
		» 1 — — 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,000 »
		» 1 — — 4 <sup>e</sup> classe. . . . .	1,500 »
39		» 1 commis . . . . .	1,200 »
		» 3 agents à 720 francs . . . . .	2,160 »
		» 1 inspecteur des émigrants. . . . .	400 »
			A REPORTER. . . . . fr. 11,260 »

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
170,850	»	170,850	168,450	2,400	»	
200,610	»	200,610	200,610	»	»	
11,850	»	11,850	11,850	»	»	
383,310	»	383,310	380,910	2,400	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VIII (suite).</b>	
		<b>OSTENDE.</b>	
			REPORT. . . . . fr. 41,260 »
	»	1 commissaire maritime de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4,000 »
	»	1 — 4 <sup>e</sup> classe. . . . .	1,500 »
	»	1 commis . . . . .	1,200 »
	»	2 agents à 720 francs . . . . .	1,440 »
		<b>BLANKENBERGHE.</b>	
	»	1 commissaire maritime de 5 <sup>e</sup> classe. . . . .	500 »
		<b>NIEUPOORT.</b>	
	»	1 commissaire maritime de 4 <sup>e</sup> classe. . . . .	1,500 »
		<b>BRUGES.</b>	
39 (suite).	»	1 commissaire maritime de 5 <sup>e</sup> classe. . . . .	500 »
		<b>BRUXELLES.</b>	
	»	1 commissaire maritime de 5 <sup>e</sup> classe. . . . .	500 »
		<b>LOUVAIN.</b>	
	»	1 commissaire maritime de 5 <sup>e</sup> classe. . . . .	500 »
		<b>GAND.</b>	
	»	1 commissaire maritime de 3 <sup>e</sup> classe. . . . .	2,000 »
		<b>TERMONDE.</b>	
	»	1 commissaire maritime de 5 <sup>e</sup> classe. . . . .	500 »
			Fr. 25,400 »
	»	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants . . . . .	2,800 »
	»	1 1/2 % à payer au receveur de la police maritime, à Anvers . . . . .	400 »
40	»	3 % — — — — à Ostende. . . . .	250 »
	»	3 % — — — — à Gand . . . . .	100 »
	»	Aux canotiers et aux agents de la police maritime d'Anvers, pour transport et emmagasinage des poudres. . . . .	450 »
			(Crédit non limitatif.) Fr. 4,000 »
			A REPORTER. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
583,310	»	583,310	380,910	2,400	»	
25,400	»	25,400	25,400	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
412,710	»	412,710	410,310	2,400	»	



## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
412,710	»	412,710	410,510	2,400	»	
14,300	»	14,300	14,300	»	»	
427,010	»	427,010	424,810	2,400	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							REPORT. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII (suite).</b> <i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i> TRAITEMENTS DES COURRIERS ET AGENTS.									
42		»	1 agent à Ostende . . . . .					2,000 »	
		»	1 chef-courrier . . . . .					2,000 »	
		»	2 courriers à 1,400 francs . . . . .					2,800 »	
		»	1 commis . . . . .					400 »	
		»	Transports des lettres, selon contrat . . . . .					2,800 »	
		»	1 agent à Bruxelles . . . . .					3,750 »	
		»	Agence à Douvres . . . . .					600 »	
									Fr. 14,550 »
<i>Bâtiments de l'État. — (Personnel).</i>									
NOMBRE.	GRADES.	Brick Duc de Brabant.	Goëlette Louise-Marie.	Mails - postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.
3	Capitaines lieutenants de vaisseau a) . . . . .	1	1	»	»	1	»	{ Activité . . . 7,600 » Disponibilité . 5,066 67 }	20,266 67
4	Lieutenants de vaisseau de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	»	2	»	»	1	{ Activité . . . 5,040 » Non-activité . 1,650 » }	10,770 »
3	Id. id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	1	»	»	»	. . . . . 5,600 »	10,800 »
0	Enseignes de vaisseau . . . . .	3	2	3	»	»	1	{ Activité . . . 2,520 » Non-activité . 050 » }	21,110 »
2	Aspirants de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	»	»	»	»	. . . . . 1,260 »	2,520 »
2	— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	»	»	»	»	. . . . . 945 »	1,890 »
3	Aspirants de 2 <sup>e</sup> classe, à admettre éventuellement à l'École militaire . . . . .	»	»	»	3	»	»	. . . . . 945 »	2,855 »
2	Ingénieurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	1	1	»	»	. . . . . 5,040 »	10,080 »
1	Chirurgien-major de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	»	»	»	»	»	. . . . . 5,040 »	5,040 »
1	— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	»	1	»	»	»	»	. . . . . 3,600 »	3,600 »
3	— aides-majors . . . . .	»	»	»	3	»	»	{ . . . . . 2,520 » . . . . . 2,100 » }	7,140 »
1	— sous-aide . . . . .	»	»	»	»	1	»	. . . . . 1,400 »	1,400 »
A REPORTER. . . . . fr. 103,451 67									

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
427,010	»	427,010	424,610	2,400	»	
14,350	»	14,350	14,350	»	»	
441,360	»	441,360	438,960	2,400	»	<p>a) Le chiffre total de cet article est le même qu'au Budget précédent. La somme devenue disponible par le décès d'un officier supérieur a été partiellement employée à la promotion d'un aspirant de 1<sup>re</sup> classe au rang d'enseigne, et à celle d'un chirurgien aide-major à celui de chirurgien-major de 2<sup>e</sup> classe; ces nominations ont eu lieu en 1854. L'excédant est destiné à augmenter le nombre des aspirants de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe qui sont actuellement défaut dans le personnel, à donner un avancement à un officier d'administration et à porter le nombre des mousses de 17 à 19.</p>

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE	GRADES.	Brick Duc de Brabant	Golette Louise Marie	Milles-postes	Autres services	Disponibilité	Non active	MONTANT		TOTAL
								DE LA SOLDE	REPORT	
								REPORT	fr	105,451 67
1	Commissaire de 2 <sup>e</sup> classe	1	»	»	»	»	»	3,200	»	3,200
1	Sous-commissaire de 1 <sup>re</sup> classe	»	»	»	1	»	»	3,000	»	3,000
2	— de 2 <sup>e</sup> —	»	1	»	1	»	»	2,520	»	5,040
2	Ecrivains	1	»	»	1	»	»	945	»	1,890
1	Cambusier	1	»	»	»	»	»	516	»	516
1	Aide-cambusier	»	1	»	»	»	»	384	»	384
2	Infirmiers	1	1	»	»	»	»	384	»	768
1	Second maître de manœuvres	1	»	»	»	»	»	900	»	900
3	Contre-maitres de 1 <sup>re</sup> classe de manœuvres	1	1	3	»	»	»	720	»	3,600
3	— de 2 <sup>e</sup> — —	1	1	»	1	»	»	648	»	1,944
2	— de 3 <sup>e</sup> — —	2	»	»	»	»	»	600	»	1,200
4	Quartiers-maitres de manœuvres	2	2	»	»	»	»	540	»	2,160
1	Contre maître de canonage de 2 <sup>e</sup> classe	1	»	»	»	»	»	648	»	648
2	Quartiers maitres — —	1	1	»	»	»	»	540	»	1,080
1	Second maître charpentier	»	»	»	1	»	»	900	»	900
1	Contre-maitre charpentier de 1 <sup>re</sup> classe	1	»	»	»	»	»	720	»	720
1	— — de 2 <sup>e</sup> —	»	1	»	»	»	»	648	»	648
3	— — de 3 <sup>e</sup> —	»	»	3	»	»	»	600	»	1,800
1	Quartier-maitre charpentier	1	»	»	»	»	»	540	»	540
2	Contre-maitres voiliers de 3 <sup>e</sup> classe	1	1	»	»	»	»	600	»	1,200
1	— forgeron	1	»	»	»	»	»	600	»	600
5	Maitres d'hôtel de commandant	1	1	3	»	»	»	{ 4 à 516	»	2,832
1	— des officiers	1	»	»	»	»	»	{ 1 à 384	»	
1		»	»	»	»	»	»	{ 1 à 384	»	
3	Coqs	2	1	»	»	»	»	516	»	1,548
2	Aides coqs	1	1	»	»	»	»	384	»	768

A REPORTER

fr 141,337 67

43  
(suite)

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
441,560	»	441,560	438,960	2,400	»	
441,560	»	441,560	438,960	2,400	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.								
								REPORT. . . . . fr.		
CHAPITRE VIII (SUITE).										
NOBRE.	GRADES.	Brick Duc de Brabant.	Goëlette Louise-Marie.	Malles- postes.	Autres services.	Disponi- bilité.	Non- activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.	
								REPORT. . . . . fr. 141,537 07		
1	Tailleur . . . . .	1	"	"	"	"	"	516 "	516 "	
1	Cordonnier . . . . .	1	"	"	"	"	"	516 "	516 "	
1	Barbier. . . . .	1	"	"	"	"	"	584 "	584 "	
2	Clairons de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2	"	"	"	"	"	584 "	768 "	
1	— de 3 <sup>e</sup> — . . . . .	"	1	"	"	"	"	556 "	556 "	
2	Tambours. . . . .	1	1	"	"	"	"	556 "	672 "	
1	Fifre . . . . .	1	"	"	"	"	"	584 "	584 "	
44	Matelots de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	12	8	18	6	"	"	516 "	22,704 "	
51	— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	18	10	"	5	"	"	584 "	11,904 "	
60	— de 3 <sup>e</sup> — . . . . .	25	15	5	17	"	"	556 "	20,160 "	
43 (suite).	19 Mousques . . . . .	9	7	"	5	"	"	156 "	2,964 "	
	5 Machinistes . . . . .	"	"	5	"	"	"	2,400 "	7,200 "	
	5 Premiers chauffeurs. . . . .	"	"	5	"	"	"	1,400 "	4,200 "	
	13 Chauffeurs. . . . .	"	"	13	"	"	"	516 "	6,708 "	
	Chaudronniers et personnel supplé- mentaire, à la journée . . . . .	"	"	"	"	"	"		7,878 "	
	Indemnité de mer aux commandants . . . . .	1	"	"	"	"	"	1,200 "	1,200 "	
		"	1	"	"	"	"	1,200 "	1,200 "	
		"	"	5	"	"	"	{ 1 à 1,500 "	5,300 "	
		"	"	5	"	"	"	{ 2 à 900 "		
	— aux enseignes . . . . .	"	"	5	"	"	"	500 "	1,500 "	
								Fr. 255,851 07		
								A REPORTER. . . . . fr.		

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
441,360 »	»	441,360 »	438,960 »	2,400 »	»	
235,831 67	»	235,831 67	235,831 67	»	»	
677,191 67	»	677,191 67	674,791 67	2,400 »	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII (suite).</b>			
44	»	Vivres . . . . .	
45	»	Secours aux marins blessés, à leurs veuves, etc., et médicaments a) . . . . .	
46	»	Dotation à la caisse de prévoyance . . . . .	
<i>Magasin.</i>			
47	»	Traitement des gardiens du matériel et des habillements . . . . .	
MATÉRIEL.			
<i>Pilotage.</i>			
	»	Entretien de 16 bateaux-pilotes b) . . . . .	54,000 »
	»	— des bouées . . . . .	1,500 »
	»	Achat de nouvelles bouées. . . . .	1,500 »
	»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal . . . . .	2,000 »
	»	Feu et lumière dans les bureaux, les corps de garde et les bateaux . . . . .	6,000 »
	»	Fournitures de bureau . . . . .	3,000 »
	»	Frais de voyage des inspecteurs, commissaires, pilotes et élèves pilotes . . . . .	5,000 »
	»	Loyer d'une maison à Flessingue. . . . .	1,500 »
	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire dans l'Escaut. . . . .	3,000 »
48	»	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre . . . . .	3,500 »
	»	— et entretien du fanal de Wielingen . . . . .	1,800 »
	»	— — du navire . . . . .	1,500 »
	»	Charbons, huiles et graisse pour le bateau-pilote à hélice c) . . . . .	3,000 »
	»	Dépenses imprévues . . . . .	4,000 »
	»	Orins et pierres bleues pour bouées. . . . .	2,500 »
<i>Passage d'eau.</i>			
	»	Houille à bord des bateaux à vapeur de la Tête-de-Flandre et de Tamise . . . . .	28,800 »
	»	Huiles, étoupes, couleurs, matériel, etc . . . . .	4,100 »
	»	Réparations aux machines et à la coque . . . . .	4,100 »
A REPORTER. . . . .			fr. 130,800 »

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
677,191 67	»	677,191 67	674,791 67	2,400 »	»	
88,600 »	»	88,600 »	88,600 »	»	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	10,000 »	»	5,000 »	a) Jusqu'ici une partie de cette somme a été employée à payer les pensions de quelques veuves d'officiers de marine, parer que le fonds spécial, créé sous le titre de caisse des veuves et orphelins des officiers de la marine, était insuffisant. Cette mesure a pour motif l'utilité d'accorder un subside à cette institution, jusqu'à ce qu'elle puisse suffire elle-même à toutes ses charges.
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
						b) Le Budget de 1855 comportait par erreur 14 bateaux. Il y en avait 15, et aujourd'hui le nombre en est porté à 16, en y comprenant le nouveau bateau à hélice.
						c) Cette demande d'allocation est la conséquence de la construction d'un bateau-pilote à hélice, elle a été prévue dans l'exposé des motifs et dans les notes qui ont été remises à la section centrale en 1854.
776,791 67	»	776,791 67	779,391 67	2,400 »	5,000 »	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . . fr. 150,800 »
		<b>CHAPITRE VIII (suite).</b>	
			REPORT. . . . . fr. 150,800 »
		<b>MATÉRIEL (suite).</b>	
		<i>Police maritime.</i>	
	<i>c.</i>	Loyer des bureaux . . . . .	2,712 »
	»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, fournitures de bureau, impressions, etc. . . . .	3,788 »
	»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants . . . . .	200 »
	<i>d.</i>	<i>Sauvetage.</i>	
	»	Matériel et réparations, entretien des embarcations, hangars, dépenses imprévues . . . . .	2,200 »
	<i>e.</i>	<i>Malles-postes.</i>	
	»	Houille : 416 traversées à raison de 7½ tonneaux par traversée. . . . .	81,120 »
	»	Pour combustible d'un troisième bateau; voyages extraordinaires en dehors du service régulier . . . . .	5,000 »
48 (suite).	»	Huile, graisse, etc., 416 traversées . . . . .	6,540 »
	»	Entretien, achat et réparations de chaudières, frais d'agence, impressions, annonces et masse d'habillement des courriers. . . . .	21,890 »
	»	Entretien de trois bateaux, à 5 p. 0/0 du capital d'achat, pour l'année entière . . . . .	46,250 »
	<i>f.</i>	<i>Entretien.</i>	
	»	Matériel et entretien des autres bâtiments. . . . .	50,000 »
	<i>g.</i>	<i>Magasin.</i>	
	»	Loyer du magasin, matériel . . . . .	2,000 »
			Fr. 352,500 »
	»	Construction d'un bateau-pilote . . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE IX.</b>	
		<b>PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE A PARIS.</b>	
49	»	Traitement d'un chancelier à la légation de Paris. . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
776,791 67	»	776,791 67	779,391 67	2,400	5,000	
352,500 »	»	352,500 »	349,500 »	3,000	»	
»	»	»	80,000	»	80,000	
1,129,291 67	»	1,129,291 67	1,208,891 67	5,400	85,000	
DIMINUTION. . . . . fr.				79,600		
3,000 »	»	3,000 »	3,000	»	»	
3,000 »	»	3,000 »	3,000	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres	Pages	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	10	Administration centrale . . . . .
II.	12	Traitements des agents politiques . . . . .
III.	<i>ib.</i>	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage des agents du service extérieur, etc. . . . .
V.	14	Frais à rembourser aux agents du service extérieur, etc. . . . .
VI.	<i>ib.</i>	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues . . . . .
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation, pêche . . . . .
VIII.	16	Marine . . . . .
IX.	34	Perception des droits de chancellerie à Paris . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
179,591 »	»	179,591 »	179,591 »	»	»	
454,000 »	12,000 »	466,000 »	466,000 »	»	»	
82,600 »	»	82,600 »	82,600 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
4,000 »	36,000 »	40,000 »	40,000 »	»	»	
319,600 »	»	319,600 »	295,852 »	23,748 »	»	
1,129,291 67	»	1,129,291 67	1,208,891 67	»	79,600 »	
3,000 »	»	3,000 »	3,000 »	»	»	
2,322,582 67	48,000 »	2,370,582 67	2,426,434 67	23,748 »	79,600 »	
DIMINUTION. . . . fr.				55,852 »		

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

## ANNEXE N° 1.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1<sup>er</sup> janvier 1854 au 31 décembre suivant, et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'art. 4 de la loi du 17 février 1849.

## 1° — PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE	DATE DE L'INSCRIPTION au grand-livre.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
54	De Winter, Melchior . . .	Pilote de 5 <sup>e</sup> classe . . .	290 »	5 octobre 1854	1 <sup>er</sup> juin 1854,	
55	Wauters, Félix . . . . .	Matelot de 1 <sup>re</sup> classe.	250 »	Idem.	1 <sup>er</sup> décemb. 1854.	
			540 »			

## 2° — PENSIONS ÉTEINTES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE	DATE DE L'INSCRIPTION au grand-livre.	DATE de L'EXTINCTION.	Observations.

NÉANT.

Lors de la présentation du Budget de 1855, le Département des Affaires Étrangères comptait quarante-deux pensions, s'élevant à . . . . . fr. 59,248 »  
 Depuis cette époque, deux pensions ont été conférées; elles s'élevent à . . . . . 540 » } 59,788 »  
 Aucune pension ne s'étant éteinte en 1854. . . . . »

Il reste à servir quarante-quatre pensions s'élevant à . . . . . 59,788 »

## DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 2.

## RELEVÉ

*Des droits de chancellerie perçus à l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères et dans les légations à l'étranger, pendant l'année 1854.*

Administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères.	fr.	968 75
Légation à Berlin . . . . .		85 »
— à Constantinople . . . . .		5 »
— à Copenhague . . . . .		20 »
— à Francfort s/m . . . . .		316 »
— à La Haye . . . . .		80 »
— à Lisbonne . . . . .		» »
— à Londres . . . . .		25 »
— à Madrid . . . . .		» »
— à Paris . . . . .		29,026 50
— à Rio de Janeiro . . . . .		» »
— à Rome . . . . .		» »
— à S <sup>t</sup> -Pétersbourg . . . . .		» »
— à Turin . . . . .		5 »
— à Vienne . . . . .		160 »
— à Washington . . . . .		» »
TOTAL.	fr.	<u>30,694 25</u>